



Réflexions méditerranéennes

Année 2009



Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN

Publication : Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN
Gestion de produit : Sonsoles San Román
ISBN : 978-2-8317-1249-9
Conception et mise en page : Chadi Abi Faraj
Impression : Gráficas Esga, Málaga
Imprimé sur : Papier écologique
Photo en quatrième de couverture : Pedro Regato
Photo en couverture :
1- Fabio Pupin
2- Marco Pagliani
3- Antonio Rivas - Programa de Conservación Ex Situ del Lince Ibérico
4- Bayram Oztürk - TUDAV
5- Pedro Regato
6- Marco Pagliani
7- Pedro Regato
8- François Simard

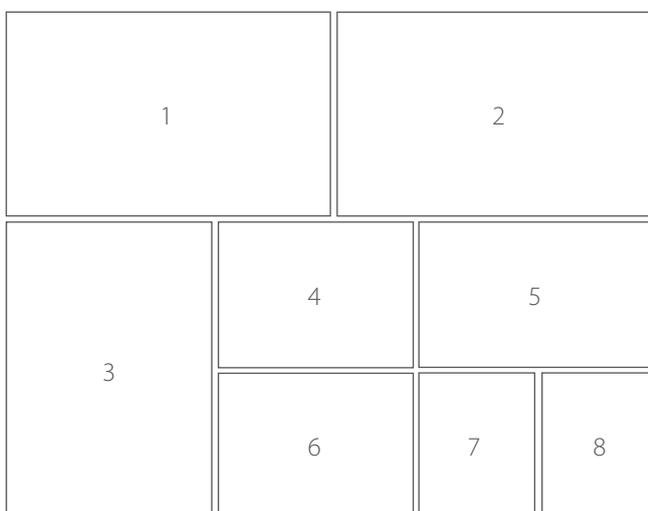


Table des matières

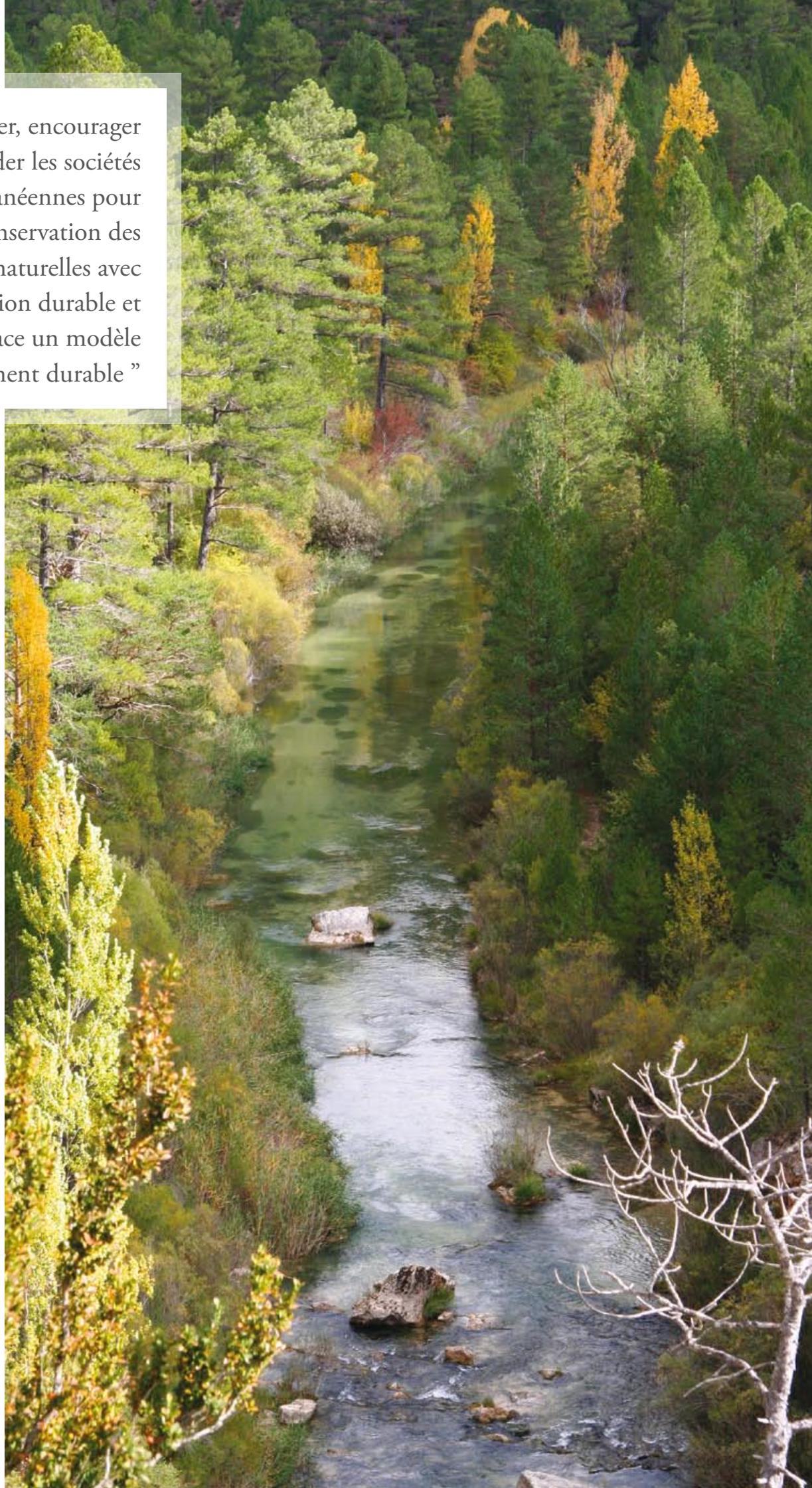
Avant-propos	03
Nos donateurs et partenaires	04
▪ Principaux donateurs	04
▪ Donateurs liés à des projets	04
▪ Nouveaux membres en 2009	05
▪ Autres collaborations et accords de coopération	05
Faits marquants en 2009	06
Façonner un avenir durable en Méditerranée	09
▪ Conserver la biodiversité	10
▪ Changer les prévisions climatiques	20
▪ Des énergies naturelles pour l'avenir	24
▪ Gérer les écosystèmes dans l'optique du bien-être humain	25
▪ Une économie mondiale plus « verte »	28
▪ Priorités méditerranéennes pour l'avenir	30
Informers la Mare Nostrum	34
▪ Répandre la bonne parole	35
▪ Publications et ressources	36
Allocation de fonds	39
L'équipe de Malaga	40

“ Influencer, encourager
et aider les sociétés
méditerranéennes pour
concilier la conservation des
ressources naturelles avec
leur utilisation durable et
mettre en place un modèle
de développement durable ”

Comme défini
dans la Stratégie
Méditerranéenne de
l'UICN

Réflexions
méditerranéennes '09

02



AVANT-PROPOS

En 2009, nous avons été témoins d'une grave crise économique mondiale qui a touché un pourcentage élevé de la population mondiale à différents niveaux. La croissance moyenne de tous les pays méditerranéens a diminué considérablement, alors que les problèmes occasionnés par le changement climatique mondial sont devenus plus apparents.

Ce rapport annuel met une fois de plus en évidence la pertinence de notre mission et l'importance décisive de ce programme en Méditerranée, ainsi que notre engagement à long terme visant à soutenir les pays et les membres de la région dans le cadre d'initiatives permettant d'atteindre les objectifs du Millénaire de l'ONU. La mise en œuvre conjointe des décisions du Congrès mondial de la nature qui s'est tenu à Barcelone en 2008 a représenté une partie essentielle de notre objectif consistant à établir des moyens d'existence plus durables et de meilleure qualité pour tous les peuples méditerranéens.

Néanmoins, la crise actuelle nous a permis de réfléchir à de nouvelles possibilités en matière de développement durable. Ainsi, le Centre a concentré ses efforts sur des thèmes clés comme l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des ressources naturelles dans les pays du sud de la Méditerranée qui, selon les prévisions, seront les plus gravement touchés par les effets du changement climatique. Nous travaillons tout particulièrement sur les stratégies d'adaptation au changement climatique mondial et d'atténuation de ses effets grâce à une utilisation intelligente des ressources naturelles comme outil indispensable de conservation de la biodiversité et du bien-être des communautés qui en dépendent.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, nous avons mis l'accent sur la contribution des montagnes, des forêts et des zones arides en Méditerranée pour le maintien des biens et des services que nous procurent ces écosystèmes, et sur les menaces qui pèsent sur eux. L'importance de la protection de notre biodiversité face à un développement et une utilisation incontrôlée des espèces et des habitats grâce à de nouveaux outils juridiques et de gestion, ainsi que l'impact des utilisateurs

et bénéficiaires directs, ont été au cœur de nos initiatives visant à préserver et à améliorer le patrimoine naturel et culturel de notre région, et à fournir des sources de revenus durables aux communautés rurales à court, moyen et long terme.



La gestion de ressources marines a également fait l'objet de vastes débats, en particulier concernant la nécessité d'un dialogue et d'une coopération internationale à tous les niveaux, entre les États riverains et les différents secteurs comme le tourisme, la pêche ou l'industrie maritime. Comme l'illustre ce rapport, nous avons travaillé en étroite collaboration avec d'autres organismes et experts de la région pour faciliter l'identification de zones prioritaires pour la conservation des espèces et des habitats importants sur le plan écologique ; à cette fin, nous avons documenté et encouragé l'application de la législation en vigueur et l'utilisation des meilleurs mécanismes au niveau national et régional pour les protéger officiellement. Cette année, le rôle indispensable des mers comme habitat des espèces marines emblématiques et point de convergence entre la culture et la gastronomie méditerranéennes, a été souligné par leur contribution fondamentale en tant que puits de carbone.

Enfin, l'année 2009 nous a permis de planifier de nouvelles stratégies pour 2010, Année Internationale de la Biodiversité, pendant laquelle nous espérons célébrer et continuer à préserver les systèmes écologiques et culturels qui façonnent le patrimoine singulier de la région méditerranéenne, notre biodiversité, protégeant ainsi notre avenir et notre vie les uns avec les autres.

En avril 2010, mon activité professionnelle me conduira à nouveau en Amérique latine et aux Caraïbes et je souhaite profiter de cette occasion pour remercier tous nos donateurs, membres et partenaires de leur participation et de leur soutien au cours de ces trois dernières années, ainsi que tous mes collègues du Centre de coopération pour la Méditerranée pour leur engagement, leur professionnalisme et leur enthousiasme.

NOS DONATEURS ET PARTENAIRES

Le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN n'existerait pas sans la générosité, la confiance et la crédibilité d'un nombre croissant de partenaires : gouvernements, institutions multilatérales et intergouvernementales, conventions internationales et organisations non gouvernementales, fondations, corporations et individus. Nous sommes infiniment reconnaissants de toutes les contributions reçues en 2008 pour soutenir le Centre et, par conséquent, le travail de l'UICN.

Principaux donateurs



Ministère de l'Environnement et du Milieu rural et marin d'Espagne (MARM)



Consejería de Medio Ambiente de la Junta de Andalucía (Espagne)

Donateurs liés à des projets



Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID, Espagne)



Agence Française de Développement (France)



Agence des aires marines protégées (France)



Centre d'Activités régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) (Tunisie)



Commission européenne



Consejería de Medio Ambiente de la Junta de Andalucía (Espagne)



Département pour le Développement International (Royaume-Uni)



Conseil général de Malaga (Espagne)



Fondation d'entreprise Total (France)



Fondation MAVA pour la Protection de la Nature (MAVA, Suisse)



Holcim (Espagne)



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDAT, France)



Ministère de l'Environnement et du Milieu rural et marin d'Espagne (MARM - Espagne)



Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire et de la Mer (Italie)



Secrétariat général de la mer du MARM (Espagne)

Nos donateurs
et partenaires

04

Nouveaux membres en 2009

- Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ)
- Association Marocaine pour l'Écotourisme et la Protection de la Nature (AMEPN)
- Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (SCOPE, France)
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Institut pour la conservation de la nature en Albanie (INCA)
- Ministère du Tourisme et de l'Environnement du Monténégro
- Société des Cèdres du Chouf (ACS, Liban)
- Société jordanienne pour les cultures biologiques

Autres collaborations et accords de coopération

- A Rocha
- Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS)
- Agence pour la Promotion et le Développement de l'Oriental (Maroc)
- Agence du Bassin hydraulique de la Moulouya (ABHM, Maroc)
- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD, Maroc)
- Association Andalouse d'Entreprises d'Aquaculture Marine (ASEMA)
- Banque africaine de développement
- Banque asiatique de développement
- Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
- Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)
- Confédération espagnole de la Pêche (CEPESCA)
- Délégation régionale de l'Agriculture et de la Pêche d'Andalousie (Junta de Andalucía, Espagne)
- Convention de Barcelone
- Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEPA)
- Fonds mondial pour la nature (WWF)
- Fondation de Culture Islamique (FUNCI)
- Institut Espagnol d'Océanographie (IEO)
- Institut National de Recherche halieutique (INRH, Maroc)
- Partenariat de la montagne
- Ministère de l'Environnement libanais
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN)
- Université de Malaga (Espagne)
- Université du Surrey (Royaume-Uni)

“ Pendant 6 décennies, l'UICN a évolué pour devenir la plus grande communauté d'experts du monde entier. En vous unissant à elle, vous œuvrez en faveur de votre propre cause tout en augmentant notre force collective, afin de surmonter les obstacles vers un avenir durable ”



FAITS MARQUANTS EN 2009

11 JANVIER

En collaboration avec le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), un atelier est organisé pour l'élaboration de la Liste Rouge de la Flore marine menacée en Méditerranée, comme les spermatophytes ou les cymodocées.

19 JANVIER

Les experts en biodiversité en eau douce d'Afrique du Nord suivent une formation en Tunisie sur l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG), avec le soutien la Commission européenne et de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.

4 FEVRIER

Le Partenariat de la montagne se réunit à Rome (Italie) pour renforcer la collaboration et faciliter la mise en œuvre des directives pour la conservation des principales chaînes montagneuses en Méditerranée.

15 MARS

Les experts du monde entier se réunissent à Nairobi pour élaborer une stratégie concernant les zones arides, de plus en plus abondantes dans la région, et pour leur rendre leur véritable valeur aux yeux de la société.

18 MARS

En association avec la FAO et le WWF, l'UICN-Med présente le travail réalisé en commun sur les forêts méditerranéennes et l'adaptation au changement climatique à l'occasion de l'événement spécial « Incendies et changement climatique » organisé lors de la 19^{ème} session du Comité des forêts (COFO) à Rome.

23 MARS

Holcim Espagne et l'UICN-MED signent un accord visant à promouvoir les initiatives de protection de l'environnement et de la biodiversité, et à conseiller Holcim en matière d'intégration des aspects écologiques et sociaux dans la mise en œuvre d'un Plan intégral de restauration de la carrière de Torredonjimeno près de Jaén.

15 AVRIL

Les principales fondations ayant des intérêts dans la région se réunissent à Monaco sous les auspices de la Fondation Albert II, maintenant membre de l'UICN, pour débattre des priorités en matière de financement des projets de conservation en Méditerranée.

16-18 AVRIL

La 2^{ème} Rencontre internationale sur la conservation et le développement durable de la mer d'Alboran, à laquelle en assistent plus d'une centaine de représentants de l'Espagne, du Maroc et de l'Algérie, convient d'élaborer un Plan d'Action sur la base de la « Déclaration d'Oujda sur la conservation et le développement durable de la mer d'Alboran ».

27-29 AVRIL

Une quarantaine d'experts du droit de la mer et de la biodiversité marine, et les représentants d'organisations méditerranéennes se réunissent à Nice pour discuter de la meilleure gouvernance pour la mer Méditerranée et engager un processus international de consultation.

15 MAI

Une nouvelle stratégie nationale avec le soutien de l'UICN-Med, approuvée par le Conseil des ministres du Liban, intègre le besoin d'adaptation au changement climatique pour réduire le risque d'incendies dévastateurs et augmenter la résilience sociale et écologique face aux effets du changement climatique mondial.

29 MAI

L'initiative « Mosaïques méditerranéennes » réunit au Portugal des experts de cinq pays afin d'établir une alliance stratégique et démarrer un travail innovant dans le domaine de l'augmentation de la résilience écologique, sociale et culturelle des territoires ruraux de grande valeur en termes de conservation face au changement climatique mondial, et lancer un nouveau modèle de développement rural et de conservation intégrant le besoin d'adaptation au niveau du paysage. Le projet inclut les territoires à forte valeur écologique et culturelle en Espagne, au Portugal, en Italie, en Algérie, en Tunisie et au Liban.

8 JUIN

Le documentaire *A Sea Change: Imagine a world without fish* (Une mer en mutation : imaginez un monde sans poissons), racontant l'histoire d'un grand-père et de son petit-fils face à l'acidification des océans, est présenté officiellement au public à Malaga.

6 JUILLET

L'UICN-Med change de bureaux dans le Parc technologique d'Andalousie.

12 JUILLET

La Directrice générale de l'UICN visite pour la première fois les pays d'Afrique du Nord en compagnie de Margarita Astrálaga, directrice du Centre de coopération pour la Méditerranée, dans le cadre du programme sous-régional de l'UICN pour la région.



27 AOÛT

L'évaluation de 163 espèces de libellules et de demoiselles de la région méditerranéenne montre qu'une sur cinq est menacée d'extinction au niveau régional en raison de la rareté croissante de l'eau douce, d'après la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN.

21 SEPTEMBRE

Le nouvel accord de collaboration avec le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN, approuvé à l'unanimité par le Conseil Régional de Malaga, plaide pour la protection et la conservation de la mer d'Alboran, en collaboration avec l'Andalousie, le Maroc et l'Algérie.

27 SEPTEMBRE

L'Agence Égyptienne pour les Affaires Environnementales (EEAA), célèbre une réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDS) au Caire, pour traiter de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets, en fonction de l'expérience et des stratégies dans la région méditerranéenne.

1^{ER} OCTOBRE

La Convention de Berne réunit pour la première fois son groupe d'experts sur le thème de la biodiversité des îles européennes. L'UICN-Med accueille une seconde réunion internationale à Malaga au mois de novembre pour établir une plateforme de dialogue et faire progresser ses activités de conservation. La Méditerranée compte plus de 5000 îles.

7 OCTOBRE

Grenade accueille le premier séminaire international sur les Jardins botaniques en Méditerranée, dans le cadre du projet FUNCI « MED-O-MED : Paysages culturels de la Méditerranée et du Moyen-Orient », et met en lumière l'expérience andalouse.

22 OCTOBRE

L'UICN-Med collabore avec la FAO et d'autres institutions internationales pour l'organisation d'un événement sur le thème « Forêts des

zones arides : défis et opportunités face au changement climatique mondial » lors du Congrès forestier mondial de Buenos Aires, avec la présentation des travaux régionaux réalisés sur l'adaptation au changement climatique en matière de gestion et de conservation des forêts méditerranéennes. Le travail de l'UICN-Med a facilité le développement d'une initiative méditerranéenne dirigée par la GTZ concernant les forêts et l'adaptation au changement climatique, et à laquelle participent d'autres organisations internationales comme la FAO et l'EFIMED.

5 NOVEMBRE

Approbation de quatre nouvelles Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) lors de la 16ème réunion au Maroc des parties contractantes (COP16) du Plan d'action pour la Méditerranée – Convention de Barcelone : la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (France), les Zones marines protégées de Capo Caccia - Isola Piana et de Punta Campanella (Italie), et le Parc National d'Al Hoceima (Maroc).

16 NOVEMBRE

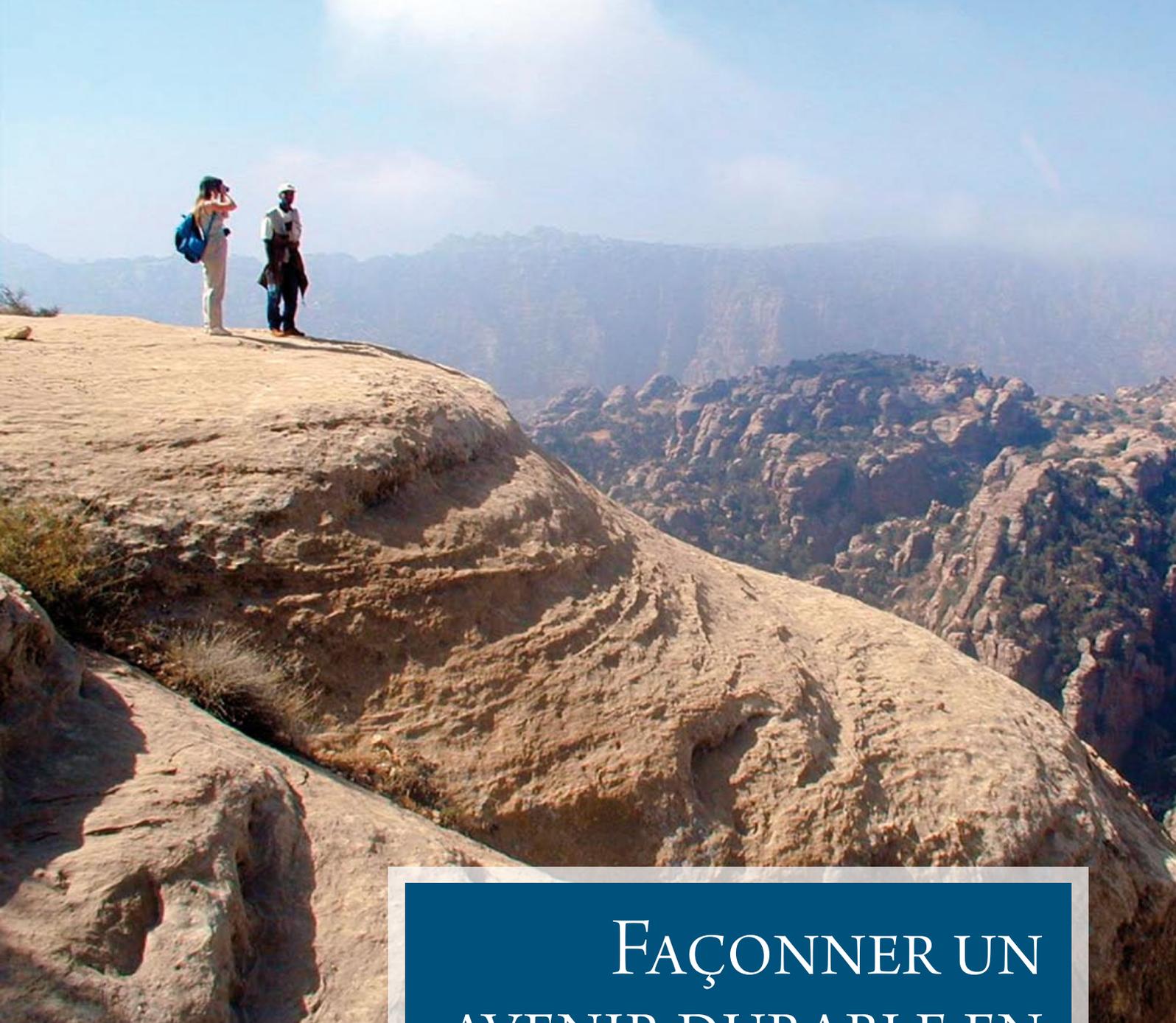
Le Sommet international sur les aires protégées et le changement climatique culmine avec la Déclaration de Grenade qui souligne le rôle fondamental de ces territoires comme solutions naturelles d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

17 DECEMBRE

La délégation régionale de l'Environnement d'Andalousie (Junta de Andalucía) signe un accord avec l'UICN lors du Sommet de Copenhague pour promouvoir des activités communes et soutenir le rôle des aires protégées dans la lutte contre le changement climatique.

18 DECEMBRE

Les experts de la flore et des forêts en Méditerranée se réunissent pour coordonner les efforts en matière d'identification de Zones Clés pour la Biodiversité dans chaque pays de la région, avec pour objectif d'intégrer ces informations à l'identification des priorités du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) en matière de conservation.



© Alison Johnson ▲

FAÇONNER UN AVENIR DURABLE EN MÉDITERRANÉE

CONSERVER LA BIODIVERSITÉ



© Jean-Pierre Boudot ▲

Garantir une gestion durable et équitable de la biodiversité, à la fois au niveau local et mondial

La région méditerranéenne, zone considérée comme un « hotspot » ou haut lieu de la biodiversité en raison de la quantité d'espèces endémiques ou exclusives qu'elle abrite, avec plus de 25 000 espèces de plantes endémiques, a bénéficié au cours de l'année 2009 d'un apport d'informations et de données important sur le statut de conservation et la répartition géographique de plusieurs groupes taxonomiques d'espèces. Dans le cadre des évaluations régionales réalisées, le Centre de coopération pour la Méditerranée a publié cette année des rapports sur les mammifères, les libellules et les demoiselles de la région avec les résultats suivants :

Conserver la biodiversité

10

Les libellules en Méditerranée ont soif

L'évaluation, portant sur 163 espèces de libellules et de demoiselles de la région méditerranéenne, montre que 5 d'entre elles sont classées *En danger critique d'extinction*, 13 *En danger*, 13 autres *Vulnérables*, 27 *Quasi menacées*, 96 comme *Préoccupation mineure* et 6 comme ayant des *Données insuffisantes*, ce qui veut dire qu'il n'y a pas assez de données pour procéder à une évaluation, mais qu'elles pourraient aussi être menacées.

La rareté croissante de l'eau semble être la principale menace pour ces espèces, mais ce premier rapport régional indique que ces insectes sont également menacés par le changement climatique et la dégradation de leurs habitats causée par les modalités d'utilisation des sols. Quatre espèces sont déjà classées éteintes en Méditerranée : *Agriocnemis exilis*, *Ceriagrion glabrum*, *Rhyothemis semihyalina* et *Phyllomacromia africana*.

Les libellules sont connues pour être de bons indicateurs de la qualité de l'eau. Pour 67 % de ces espèces, la dégradation des habitats et la pollution sont les principaux ennemis.

Il est probable que la situation ne fera qu'empirer pour ces espèces uniques lorsqu'elles seront de plus en plus touchées par le changement climatique et une demande croissante en eau. Ainsi, le sympétrum déprimé (*Sympetrum depressiusculum*), autrefois commun en Méditerranée, est maintenant classé vulnérable et se trouve en déclin du fait de l'agriculture intensive dans les rizières.

14 % de ces espèces d'insectes ne se trouvent que dans des écosystèmes méditerranéens



d'eau douce, qui comptent parmi les milieux naturels les plus riches et menacés ; neuf d'entre elles sont classées comme étant *En danger* ou *Vulnérables*. D'après le rapport, le sud et l'ouest de la Méditerranée accueillent le plus grand nombre de libellules endémiques, le Maghreb et le Levant étant des hauts lieux régionaux d'endémisme. La plupart des espèces menacées sont concentrées dans le Levant, les Balkans et le sud de la Turquie, le nord-est de l'Algérie et le nord de la Tunisie. Classée *En danger*, la demoiselle (*Calopteryx exul*), par exemple, est en déclin. Elle vit dans des habitats aquatiques du Maghreb, dont les écosystèmes subissent la pression de la demande en eau pour des usages humains, la pollution, l'irrigation et la sécheresse.

Si certaines espèces, comme l'agrion orné (*Coenagrion ornatum*), protégé par la Directive européenne Habitats, font déjà l'objet de mesures de protection grâce à la législation internationale, d'autres ne bénéficient d'aucune protection, malgré leur risque d'extinction élevé. Des actions coordonnées à long terme sont donc nécessaires sur le plan régional, national et international. Les résultats de ce rapport mettent en lumière la responsabilité des pays méditerranéens pour ce qui est de la protection des populations mondiales des espèces. Il est essentiel de définir et de protéger les sites clés pour assurer la survie de ces espèces. Pour cela, leurs besoins écologiques doivent être pris en considération lors de l'aménagement et de la gestion de l'utilisation de l'eau, en particulier pour l'agriculture ou la mise en place d'infrastructures. Les données de la Liste rouge de l'UICN peuvent éclairer utilement ces deux processus.

Protéger l'habitat, une priorité pour les mammifères

La première évaluation de la situation des mammifères de la région méditerranéenne pour la Liste rouge de l'UICN montre qu'une espèce sur six est menacée d'extinction sur le plan régional. L'étude, qui évalue le statut de conservation de 320 espèces, à l'exception des baleines et des dauphins, estime que 3 % sont *En danger critique d'extinction*, 5 % sont *En danger* et 8 % sont *Vulnérables*. En outre, 8 % sont *Quasi menacés* et 3 % sont *Éteints* ou *Éteints au niveau régional*. Sur les 49 espèces menacées de mammifères, 20 sont endémiques.

La menace principale est la destruction des habitats, qui touche 90 % des espèces menacées. 65 % des mammifères menacés sont touchés par l'agriculture, 60 % par la chasse et les pièges, 50 % par des espèces envahissantes. Au total, plus du quart (27 %) des mammifères méditerranéens ont une population en déclin, 31 % sont stables, tandis que pour 40 % l'évolution de la population est inconnue. 3 % seulement des espèces voient leur population augmenter, souvent grâce à des actions de conservation.

L'étude montre que les rongeurs, les chauves-souris, les musaraignes, les hérissons et les taupes, qui représentent la plus grande partie des mammifères de la région, ont de plus en plus de mal à survivre à cause de l'agriculture, de la pollution, du changement climatique et de l'urbanisation. Les grands herbivores,



« La menace principale est la destruction des habitats, qui touche 90 % des espèces menacées. 65 % des mammifères menacés sont touchés par l'agriculture, 60 % par la chasse et les pièges, 50 % par des espèces envahissantes. »



© Pedro Regato ▲

comme les cervidés, les carnivores, les lapins et les lièvres sont particulièrement menacés. Huit espèces appartenant à ces groupes sont déjà éteintes dans la région méditerranéenne, dont le daim persan (*Dama mesopotamica*) et l'hippopotame commun (*Hippopotamus amphibius*).

La biodiversité des mammifères est plus importante dans les montagnes de la région ; des concentrations particulièrement élevées d'espèces menacées se trouvent dans les montagnes de Turquie, du Levant et du nord-ouest africain. Malgré une biodiversité relativement faible au Sahara, un pourcentage élevé des espèces sahariennes est menacé.

Le phoque moine méditerranéen (*Monachus monachus*) et le lynx ibérique (*Lynx pardinus*) se trouvent tous deux *En danger critique d'extinction*. Le Congrès mondial de la nature de l'UICN, qui s'est réuni en octobre 2008 à Barcelone, a lancé un appel en faveur d'une action internationale pour sauvegarder leurs habitats naturels.

Afin d'assurer la survie des grands mammifères herbivores et carnivores de la région méditerranéenne, il faut restaurer les habitats et la chaîne alimentaire. Nous devons encourager la population à accepter les grands prédateurs, améliorer la gestion des aires protégées et mieux appliquer la législation relative à la chasse.

Conserver la biodiversité

12

La biodiversité comme élément de gestion de l'eau

Évaluer et intégrer les intérêts de la biodiversité en eau douce dans le cadre de la gestion du bassin de Moulouya au Maroc est l'une des composantes de la partie nord-africaine du projet « Intégration de la biodiversité en eau douce dans le processus de développement en Afrique » financé principalement par la Commission européenne. Ses principaux objectifs sont les suivants : évaluer le statut de la biodiversité en eau douce en Afrique et démontrer l'application de ces données dans le cadre de la planification en termes d'environnement et de développement au niveau de quatre sites pilotes de vérification, dont le fleuve Moulouya.

Cette initiative de l'UICN est mise en œuvre au Maroc en partenariat avec l'Agence du Bassin Hydraulique de la Moulouya (ABHM), l'Université de Oujda et le Conseiller régional de l'UICN, Brahim Haddane. Les espèces principales identifiées et étudiées sur le site de la Moulouya comprennent 5 groupes taxonomiques d'eau douce : poissons, crabes, plantes aquatiques, libellules et mollusques ainsi que leurs habitats respectifs.

En outre, cette initiative a également envisagé l'organisation d'ateliers de formation pour les experts et gestionnaires d'eau douce dans les pays nord-africains et le personnel de l'ABHM sur l'utilisation de Systèmes d'Information Géographique (SIG) comme outil d'intégration des différentes données sur la biodiversité.

“ Une initiative de l'UICN au Maroc intègre des informations sur la biodiversité en eau douce dans le processus de développement ”

© Joana Cebrian ►



Un atelier d'évaluation de la Liste rouge des plantes aquatiques en Afrique du Nord et en Méditerranée a eu lieu dans la semaine du 9 au 13 février 2009 à Tabarka (Tunisie), en collaboration avec le Comité National de l'UICN en Tunisie. Au total, 23 experts venus d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, du Liban, d'Israël, de Turquie, d'Italie, de France, de Croatie et du Monténégro ont travaillé ensemble pour déterminer le statut de conservation de plus de 500 espèces végétales. Une formation fut dispensée aux experts pour l'application des Catégories et Critères pour la Liste rouge et du Système d'information des espèces (SIS) de l'UICN. Actuellement, l'évaluation de la Liste rouge sur les plantes aquatiques d'Afrique du Nord a été finalisée, comprenant l'analyse des données et la numérisation des cartes de répartition. Ce travail a servi de base à une évaluation des plantes aquatiques en Méditerranée, dont la publication est prévue pour 2010.

L'Université de Oujda a collaboré activement avec l'UICN-Med afin de planifier des activités ultérieures pour présenter les résultats de l'évaluation de la biodiversité locale auprès des responsables politiques et pour renforcer les campagnes et les outils de sensibilisation au sein des communautés locales. Par exemple, une caravane se déplacera le long du fleuve Moulouya, avec des documents destinés à des publics divers.

En plus des moyens évoqués ci-dessus, un réseau de surveillance est mis en avant afin d'obtenir une meilleure communication entre les diverses parties concernées par la gestion de la biodiversité et de l'eau dans la région, dont la formulation de recommandations fondamentales insistant sur l'intégration de mesures de conservation des espèces dans le processus de gestion durable des ressources hydriques.

Les conclusions principales issues du projet de Biodiversité des eaux douces de l'Afrique du

Nord, qui seront publiées sous la forme d'un rapport fin 2010, comprennent les affirmations suivantes :

- Plus d'un quart (27 %) des espèces d'eau douce d'Afrique du Nord analysées sont menacées d'extinction à l'échelle régionale, 9 % ont été estimées comme étant *Quasi menacées* et 14 % ont été classées dans la catégorie *Données insuffisantes*.
- 18 espèces sont *Éteintes* à l'échelle planétaire, dont le poisson endémique *Salmo pallaryi* et 17 mollusques, la plupart indigènes de la région nord-africaine paléarctique (Maghreb). Par ailleurs, 30 autres espèces sont *Éteintes* au niveau régional, ce qui signifie qu'elles ont disparu de la région mais qu'elles existent encore dans d'autres parties du monde. Enfin, 6 odonates sont *Éteints* au niveau régional. Néanmoins, l'espèce de mollusque *Margaritifera marocana*, considérée comme *Éteinte*, a été redécouverte. Une étude génétique ultérieure a toutefois révélé qu'il s'agissait en réalité d'une espèce distincte.
- Les mollusques d'eau douce et les plantes aquatiques sont des groupes taxonomiques qui caractérisent la région nord-africaine. Ensemble, ils représentent 81,5 % des espèces endémiques de la région.
- En raison du nombre limité de systèmes fluviaux et de zones humides dans les pays d'Afrique du Nord, les espèces d'eau douce se concentrent principalement dans les régions du Maghreb méditerranéen, du Nil en Égypte, du sud de l'Algérie et de la Grande Jamahiriya arabe libyenne.
- La perte et la dégradation des habitats, principalement en raison des prélèvements d'eau, du développement des infrastructures, et de la pollution, sont les principales causes du déclin des espèces en Afrique du Nord.



Un atelier d'évaluation de la Liste rouge des mollusques d'eau douce en Méditerranée et en Europe a eu lieu dans la semaine du 23 au 27 novembre 2009 à Budapest (Hongrie), en collaboration avec le Comité National des experts en mollusques de Hongrie.

Au total, 15 experts en mollusques d'eau douce de la région ont travaillé ensemble pour déterminer le statut de conservation de plus de 250 espèces. Ces informations contribuent à l'évaluation du statut de la biodiversité en eau douce de la Méditerranée qui sera publiée en 2010.

Les évaluations et les informations disponibles pour la région méditerranéenne figurent dans une nouvelle rubrique du site Web des Listes rouges de l'UICN sur <http://www.redlist.org/initiatives/mediterranean>

Accroître la recherche sur les poissons marins

Parmi les autres espèces méditerranéennes faisant l'objet d'une évaluation au niveau régional, on peut citer les poissons marins dont l'étude a démontré l'urgente nécessité d'une enquête de grande envergure dans le domaine marin, puisqu'un grand nombre de ces espèces manquent de données suffisantes pour pouvoir les répertorier dans une catégorie de menace avec les informations nécessaires. Sur les 522 espèces étudiées, environ 30 %

ont été classées dans la catégorie *Données insuffisantes* (DD). L'état critique des espèces de poissons marins considérées comme étant menacées d'extinction, tel que le thon rouge en Méditerranée, ainsi que les recommandations pour leur conservation, seront publiés dans les prochains mois.

Connaître l'environnement et ses composantes pour les protéger

La planification et la gestion effective et intégrée des Aires Marines Protégées (AMP) nécessitent notamment la réalisation d'identification correcte des sites et des espèces prioritaires en termes de conservation. Le projet MedRAS (identification des aires et des espèces prioritaires pour la conservation en Méditerranée) développé par l'UICN et lancé à la fin de l'année 2008, a pour objectif d'identifier les habitats et les espèces prioritaires pour une protection et une gestion adéquates. Le projet cherche à définir les critères scientifiques pour identifier et sélectionner les aires écologiquement et biologiquement importantes ayant besoin d'être protégées, et pour gérer le réseau d'AMP de manière holistique et cohérente en mer Méditerranée.

Le projet MedRAS a choisi la mer d'Alboran comme site pilote, ainsi que la Libye, pour démarrer le processus de définition d'un



réseau d'aires de conservation pour ces régions, identifier les caractéristiques et les éléments marins les plus significatifs, et illustrer l'application de critères pour définir les zones de conservation importantes. Une future analyse régionale comprendra d'autres régions méditerranéennes. Le premier atelier d'identification et de planification d'un réseau représentatif d'Aires Marines Protégées en mer d'Alboran a eu lieu au Centre Civique du Conseil Régional de Malaga, les 6 et 7 juillet 2009. Cet atelier, auquel participèrent plus d'une vingtaine d'experts et agents de l'administration espagnole et marocaine, a permis de commencer à rassembler un certain nombre d'informations déjà disponibles sur la région de la mer d'Alboran, pour la mise en place d'un réseau écologiquement représentatif des habitats marins et du fonctionnement de cet écosystème, en tenant également compte des aspects socioéconomiques.

En tenant compte des informations de base disponibles, ce projet concentrera également son action sur la Libye, en définissant une

série de critères et une méthodologie, et en rassemblant les connaissances actuelles du milieu pour identifier des zones d'intérêt pour la conservation.

Le projet MedRAS a créé son propre site Web, qui présentera des informations mises à jour concernant ce projet : <http://www.uicnmed.org/medras>

L'initiative Alboran

La mer d'Alboran représente la zone la plus occidentale de la mer Méditerranée. Située au centre de la région géologique de l'Arc de Gibraltar, elle constitue une zone d'entrée et de sortie de la Méditerranée ainsi qu'un point de contact entre l'Afrique et l'Europe, et est donc considérée comme une zone de grande importance au niveau géopolitique, stratégique et scientifique. En outre, compte tenu de l'importance de ses écosystèmes et de sa biodiversité, elle peut être considérée comme le moteur dynamique de la biodiversité de la Méditerranée occidentale. L'Algérie, l'Espagne,



“ Même s'il s'agit d'un haut lieu de la diversité, les informations restent insuffisantes surtout sur l'est et le sud de la Méditerranée ”

et le Maroc travaillent en partenariat avec l'UICN, pour la protection de la mer d'Alboran, faisant progresser la coopération transnationale méditerranéenne.

La 2^{ème} Rencontre internationale sur la conservation et le développement durable de la Mer d'Alboran a eu lieu en avril 2009 à Oujda (Maroc). Un Plan d'Action pour la région, sur la base de la « Déclaration d'Oujda sur la conservation et le développement durable de la mer d'Alboran » fut convenu lors de cette rencontre d'experts et de représentants des deux côtés de cette mer.

La conservation passe par la coopération

La conservation des ressources naturelles et de la biodiversité nécessite une coopération à différents niveaux. La mer Méditerranée, notamment, représente un défi particulier en termes de protection des ressources marines et de gestion des différents usages et paramètres la concernant.

L'UICN-Med a travaillé à l'intégration de toutes les informations disponibles dans les Listes rouges des espèces menacées des différents groupes taxonomiques, et dans les analyses réalisées pour le projet du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF), dont l'objectif est d'identifier les zones clés pour la biodiversité (KBA) de la région méditerranéenne. Dans le cadre du projet CEPF, l'UICN-Med dirige le processus d'identification des zones clés pour conserver la très grande diversité floristique et les nombreux habitats forestiers de la région puisque, bien que représentant l'élément principal ayant permis de désigner la région méditerranéenne comme l'un des principaux « hotspots » à l'échelle mondiale, les informations sur le sud et l'est de la région restent très insuffisantes.

Des discussions ont également eu lieu avec le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement du Monténégro pour définir la thématique et la logistique d'un atelier sur la protection de la mer. Cet atelier a pour objectif de discuter des catégories d'aires protégées, des guides et des critères d'identification et de suivi, mais aussi de l'analyse des besoins et de la coordination avec les pays voisins pour leur gestion. La finalité est de soutenir les experts nationaux du Monténégro et de leur fournir une meilleure formation sur les approches innovantes pour la gestion des

aires marines protégées grâce à l'identification des opportunités régionales et nationales. Le renforcement des capacités locales pour la planification et la gestion adaptée des AMP, tant au niveau national que régional, est prévu lors d'une première réunion au Monténégro début 2010.

Cette année, l'UICN-Med a également soutenu la création d'aires marines protégées, surtout au Liban, en Égypte, au Monténégro en Libye et en mer d'Alboran entre l'Espagne, le Maroc et l'Algérie. Une partie de ces initiatives intervient dans le cadre du projet MedRAS sur l'identification des espèces et des zones prioritaires pour la conservation de la mer Méditerranée. La participation aux activités du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN) a également été encouragée, en mettant l'accent tout particulièrement sur les zones les moins représentées que sont le sud et l'est de la Méditerranée. Nous avons apporté notre soutien à la distribution de la publication intitulée (en anglais) *Status of Marine Protected Areas in the Mediterranean Sea*, et avons contribué à la traduction en français (*Statut des Aires Marines Protégées en Mer Méditerranée*) qui sera publiée en 2010. Prochainement, le guide *Comment va votre AMP ?* sera publié en arabe, afin de faciliter la diffusion de ces connaissances dans les pays d'Afrique du Nord.

La gouvernance de la mer

En 2008, des experts et institutions de différents pays de la zone occidentale méditerranéenne mirent en place une plateforme de dialogue visant à promouvoir la gouvernance marine et maritime, en collaboration avec le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) du Plan d'Action pour la Méditerranée, et avec le soutien depuis septembre 2009 de l'Agence française des aires marines protégées.

Cette initiative conduisit à l'intégration de différents experts de la Méditerranée orientale en 2009 pour poursuivre les travaux de deux ateliers d'experts qui se déroulèrent en 2007 et 2008. Ce groupe de spécialistes ne constitue pas un forum de négociation mais un groupe de débat informel s'engageant à échanger des informations dans de multiples disciplines, ce qui est un facteur essentiel de la gouvernance moderne, associant connaissances et compétences scientifiques, juridiques et économiques. Les résultats de ce forum de débat rassemblant 40 experts s'illustrent dans

la résolution 4.066 du Congrès, dont les travaux progressèrent pendant l'année à l'occasion de l'atelier de travail organisé à Nice en mai 2009 et de la réunion de coordination à Gland en octobre 2009. Au cours de cette dernière, il fut décidé de poursuivre la réflexion sur divers thèmes spécifiques comme la protection des habitats pélagiques, les monts et canyons sous-marins, la pêche illégale non déclarée et non régulée, les activités criminelles en mer, la pollution issue du trafic maritime et la gouvernance des estuaires. Ces débats se retrouvent dans diverses publications, disponibles sur le site Web de l'UICN.

Les zones de haute mer, au-delà de la juridiction nationale, représentent la plus grande partie de la mer Méditerranée. Avec le soutien de la Commission européenne, le CAR/ASP a développé une initiative visant à promouvoir la création d'un réseau écologiquement représentatif des aires protégées en

Méditerranée grâce au système des ASPIM (Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne) qui comprendra les zones de haute mer. Cette initiative contribuera à la durabilité à long terme des activités humaines de la région en améliorant l'avenir de tous les États riverains. Le comité qui a été constitué dans ce sens et qui comprend des institutions méditerranéennes et internationales s'est réuni pour la deuxième fois à Gênes le 18 novembre et a préparé une liste des sites méditerranéens de haute mer pour que des ASPIM puissent être déclarées dans les aires situées au-delà de la juridiction nationale.

La protection de la faune des canyons sous-marins

Les canyons sous-marins représentent une formation particulière de la mer Méditerranée et sont liés à une histoire géologique incluant une période de sécheresse presque totale. Ces canyons sous-marins jouent un rôle significatif tant au niveau de la circulation générale de l'eau de surface que pour la formation de zones importantes pour la reproduction d'espèces aussi connues que les langoustines ou le colin. En collaboration avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), l'UICN-Med a soutenu la décision (CGPM/33/2009/1) approuvée à Tunis en mars 2009, relative à l'établissement d'une zone

“ L'échange d'informations dans de multiples disciplines est un facteur essentiel de la gouvernance moderne, associant connaissances et compétences scientifiques, juridiques et économiques ”

Réflexions méditerranéennes '09

17

© Ameer Abdulla ▼



de pêche à accès réglementé, englobant des canyons dans le golfe du Lion dans le sud de la France. La décision comprend une demande au Comité scientifique consultatif (SAC) de la CGPM pour étudier les canyons sous-marins et planifier leur protection. L'UICN participe activement à ces études grâce à son réseau d'experts et à sa capacité à faire participer d'autres institutions comme le CAR/ASP.

La gestion intégrée des ressources et des aires

L'UICN-Med continue à soutenir la gestion du Parc National d'Al Hoceima (PNAH) au Maroc avec l'aide de l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux d'Espagne. L'accord signé le 30 janvier 2009 entre le HCEFLCD (Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification) et l'UICN-Med concernait une approche permettant une meilleure gestion de ces parcs nationaux, selon 4 axes : le renforcement des mesures de conservation des habitats et des espèces, l'organisation et la concrétisation des usages récréatifs et éducatifs du parc, l'organisation et l'évaluation éco-touristique du parc, ainsi que le soutien aux activités favorisant le développement durable des populations locales.

Du 10 au 16 mai 2009, l'UICN-Med s'est rendue au Maroc pour discuter des aspects administratifs et de la mise en œuvre des

activités avec le directeur du parc. Les réunions organisées avec les administrations régionales et les associations actives de la région du Parc national d'Al Hoceima ont permis de définir les activités spécifiques ainsi que celles qui seront réalisées en commun. Une première réunion avec les représentants de la pêche a permis de faire le point sur les problèmes et de préparer un calendrier d'actions pour la partie marine, dont le balisage externe des zones d'exclusion pour certains types de pêche, le zonage des aires et leurs principes de gestion. La mission qui s'est déroulée du 23 au 30 septembre pour la préparation d'un plan d'action pour le Parc National d'Al Hoceima (PNAH), a permis aux négociations avec le nouveau directeur du parc, les représentants du gouvernement et d'autres acteurs de la région, de faire progresser les différentes composantes du projet. Les questions abordées concernent l'équipement pour le zonage maritime, les possibilités de reforestation, les études socioéconomiques, les informations pour les plans d'écotourisme et de gestion côtière, les ressources marines et la collaboration au programme Delphis 2009 sur les cétacés, en partenariat avec les associations locales. Ces activités devraient se poursuivre dans les mois qui viennent, tout comme l'élaboration de la stratégie de communication, un plan d'écotourisme avec zonage numérique des ressources naturelles et humaines du parc, un registre d'associations et de coopératives actives dans la région, et une proposition de structure de soutien au sein du PNAH.



La Convention de Barcelone et les Aires Spécialement Protégées

La 9^{ème} Réunion des Points Focaux Nationaux pour les Aires Spécialement Protégées, s'est tenue à Malte du 3 au 6 juin 2009, dans le cadre de la Convention de Barcelone. L'UICN-Med a participé à cette réunion pour profiter de l'occasion d'échanger des informations sur les activités réalisées au cours de la période 2008-2009 afin de mettre en œuvre le « Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée » dans les différents pays de la région. Cette réunion a également été l'occasion de revoir les activités du Centre d'activités régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) depuis la dernière réunion des Points Focaux Nationaux (PFN) qui s'est tenue à Palerme au mois de juin 2007, et de coordonner les efforts.

La réunion ordinaire et la session ministérielle des Parties contractantes de la Convention

de Barcelone se sont déroulées à Marrakech (Maroc) du 2 au 5 novembre (COP16 du Plan d'Action pour la Méditerranée), et à cette occasion furent approuvés le programme de travail régional et le budget pour 2010-2011, en particulier pour les zones marines et côtières de la Méditerranée y compris en haute mer. En outre, 4 nouvelles ASPIM (Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne) ont été approuvées : la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (France), les Zones marines protégées de Capo Caccia - Isola Piana et de Punta Campanella (Italie), et le Parc National d'Al Hoceima (Maroc).

Le programme comprendra deux activités importantes : d'une part, la création d'Aires Spécialement Protégées et d'un réseau représentatif d'aires protégées bien gérées (avec le soutien financier du FEM, Fonds pour l'Environnement Mondial) et, d'autre part, la mise en œuvre des décisions sur la conservation de la biodiversité et le changement climatique, adoptées lors de la réunion des Parties contractantes, qui a eu lieu à Almeria en janvier 2008.



El Mediterráneo - Al Idrisi 1154

MODIFIER LE PRONOSTIC SUR LE CLIMAT



▲ © Chadi Abi Faraj

Modifier le
pronostic sur le
climat

20

Les Mosaïques méditerranéennes : une stratégie visant à accroître la capacité d'adaptation face au changement climatique

De nombreux paysages traditionnels de la région sont restés stables face aux changements climatiques passés et présents, grâce à leur grande diversité biologique et culturelle et à leur forte identité. La vulnérabilité des socio-écosystèmes méditerranéens face au changement climatique peut augmenter en raison des procédés et des pratiques de gestion actuels mal adaptés qui contribuent à une réduction importante des fonctions régulatrices des écosystèmes, des ressources hydriques et du statut de conservation des écosystèmes et des sols. De nombreux chercheurs pensent que, une fois que les seuils déterminés d'interactions négatives entre les systèmes écologiques, socioéconomiques et culturels seront dépassés, les altérations qui en sont issues pourraient avoir un effet domino en provoquant des changements irréversibles et non désirés comme l'appauvrissement du capital naturel et social, et la perte de capacité des paysages à fournir les biens et services dont dépend la société.

Conserver et renforcer la diversité à tous les niveaux (génétique, spécifique, paysager,

Tenir compte des questions relatives à la biodiversité et du potentiel des politiques et des pratiques pour faire face au changement climatique

socio-économique et culturel) représente la meilleure stratégie d'adaptation face au changement climatique, et donne lieu à un plus grand nombre de ressources, d'opportunités et de possibilités pour affronter les changements environnementaux, sociaux et économiques, et pour garantir ainsi la viabilité des socio-écosystèmes. Il y a donc des raisons d'espérer que les mosaïques méditerranéennes dotées d'une grande biodiversité, de fortes identités régionales reposant sur des traditions, des systèmes socioéconomiques et des produits locaux, et ayant des populations culturellement riches, réduiront la possibilité de dépasser les seuils d'altération de leurs systèmes.

Au cours de l'année 2009, une analyse a été réalisée dans le cadre de l'initiative « Mosaïques méditerranéennes », sur les impacts socioéconomiques et les opportunités d'adaptation au changement climatique dans les différents secteurs de développement rural et de conservation de la biodiversité, dans les territoires de grande valeur écologique et culturelle de cinq paysages méditerranéens : Le bassin hydrologique Almonte en Espagne, la vallée du bas Guadiana au Portugal, la Terra dei Vestini en Italie, la Réserve de Biosphère du Chouf au Liban, et les steppes et montagnes arides d'El Bayadh en Algérie et de Zaghouan en Tunisie. Ces travaux menés en commun et auxquels ont participé des organisations et des experts actifs sur ces territoires, ont donné lieu à un document ou une proposition de projet qui apporte des éléments visant à promouvoir

un nouveau modèle de développement rural et de conservation de la nature, selon une approche écosystémique d'augmentation de la résilience et de l'adaptation au changement climatique.

La phase suivante du projet consiste à préparer les résultats des analyses et des études de cas, qui seront présentés lors de la conférence sur les Mosaïques méditerranéennes en 2010.

Connaître le changement climatique en Méditerranée

Du 27 au 30 septembre, le ministère d'État des Affaires environnementales égyptien (EEAA) a accueilli au Caire (Égypte) les membres de la Commission Méditerranéenne sur le Développement Durable (CMDD) ainsi que des experts du climat sur le thème général de l' « Adaptation au changement climatique : expériences et défis en Méditerranée ». L'objectif de cette rencontre a été d'identifier

des mesures concrètes pour mettre en place des stratégies d'adaptation en Méditerranée afin de profiter des opportunités que représentent le nouveau régime d'adaptation, les nouvelles tendances relatives aux énergies renouvelables, et les expériences d'autres régions.

À cette occasion, l'UICN-Med a contribué à la présentation de la déclaration de position de l'UICN sur l'adaptation au changement climatique, préparée spécialement pour la 14^{ème} session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (COP 15). Le principal message issu du débat des experts a souligné l'importance d'une approche fondée sur l'écosystème concernant l'adaptation au changement climatique, la réduction de la pauvreté et la planification du développement grâce à des ressources innovantes et de nouveaux moyens.

L'initiative conjointe de l'UICN-Med, de la FAO et du WWF, a également soutenu au niveau régional les recommandations et lignes directrices (préparées fin 2008) sur l'adaptation au changement climatique dans la gestion et la conservation des forêts méditerranéennes, en participant à différents événements régionaux comme l'événement spécial « Incendies et

“ La société civile est un acteur essentiel dans le cadre des négociations pour exprimer les préoccupations locales, mettre en pratique des initiatives et faciliter l'établissement de liens entre les besoins réels et les priorités politiques ”



changement climatique » organisé lors de la 19^{ème} session du Comité des forêts (COFO) à Rome, et le Congrès forestier mondial de Buenos Aires.

Augmenter la capacité des ONG à se faire entendre

Les conventions et les accords internationaux suivent un processus de négociation qui n'est pas toujours connu des principaux acteurs concernés par le changement climatique. Dans le cadre d'une initiative mondiale pour renforcer leur capacité en matière de négociations internationales au sujet du changement climatique, les ONG de 13 pays différents se sont réunies à La Marsa (Tunisie) du 25 au 27 mai 2009, à l'occasion d'un atelier organisé par l'UICN et l'Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (ATPNE) et financé par la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Cette initiative a été développée suite aux discussions sur le changement climatique de Bamako (Mali), qui se sont déroulées au mois de mai 2008. L'UICN et le Réseau Climat Développement d'ENDA, dirigé par le Réseau Action Climat (RAC), ont organisé conjointement un atelier pour donner aux ONG l'occasion de travailler ensemble et de rédiger une déclaration commune exprimant leurs demandes et préoccupations : la « Déclaration de Tunis ». Ce document a été présenté à la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP15) à Copenhague en décembre 2009. Cette déclaration commune, qui représente la position africaine, adresse un message clair aux responsables des décisions politiques et aux gouvernements de l'hémisphère nord, avec des recommandations et des actions concrètes. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, l'accès à l'énergie dans les pays en développement, le transfert de technologie, le financement et la lutte contre la déforestation et la dégradation selon le concept REDD promu par l'UICN pour souligner le rôle clé des forêts dans la biodiversité, ont figuré parmi les sujets abordés.

La société civile et les ONG sont des acteurs essentiels dans ces négociations pour exprimer les préoccupations locales, mettre en œuvre les actions correspondantes, et faciliter l'établissement de liens entre les véritables besoins et les priorités politiques.

La valeur latente des terres arides

Les terres arides couvrent plus de 41 % des terres émergées de la planète et abritent plus du tiers de la population mondiale. Assurer un développement durable dans les zones arides, où vit une grande partie des populations les plus pauvres au monde, est le défi que les responsables politiques ont abordé à Buenos Aires au mois de septembre, à l'occasion d'une réunion de l'ONU pour lutter contre la désertification et au cours de laquelle l'UICN a présenté sa stratégie de revalorisation des zones arides et semi-arides.

Les pays d'Afrique du Nord et leur population se retrouvent touchés par une aridité croissante et les effets découlant des processus de désertification, avec une dégradation considérable des écosystèmes et un impact socioéconomique négatif sur la sécurité et les moyens de subsistance durables. Mais les zones arides représentent bien plus que de simples déserts : ce sont des steppes, des arbustaies, des herbages, des forêts sèches et des savanes servant d'habitats à une biodiversité unique. Ce sont des lieux productifs et résistants qui fournissent de l'eau, de la nourriture, du fourrage pour les animaux, du bois de chauffage, des abris, des plantes médicinales et des matières premières à forte valeur économique au niveau mondial, comme la gomme arabique, l'alfa et le cachemire. Mais ces faits sont souvent négligés et une idée fautive mais répandue consiste à penser que les zones arides sont des terres à l'abandon, caractérisées par une grande sécheresse et la famine.

L'une des plus graves menaces pour les zones arides est le changement climatique, mais ces terres peuvent aussi jouer un rôle clé pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, grâce à la séquestration du carbone, la régulation du climat et la protection des bassins hydrographiques. Les habitants des zones arides sont une mine de connaissances en ce qui concerne l'adaptation à un climat changeant et imprévisible, et ceci devrait constituer la base du plan de développement. Il convient d'adopter un point de vue plus large en termes de paysage, ou approche écosystémique, en prenant en compte la relation complexe qui existe entre les personnes et leurs ressources naturelles, et la manière dont les pressions externes, comme

les marchés économiques, les affectent. Grâce à son vaste réseau d'organisations membres, soit gouvernementales soit appartenant à la société civile, et d'éminents experts en écosystèmes et en biodiversité, l'UICN occupe une position idéale pour offrir des conseils pratiques et des solutions en faveur du développement durable des terres arides.

L'UICN a participé à la 9^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Le 22 septembre, elle a présenté sa nouvelle publication : *Dryland Opportunities: A new paradigm for people, ecosystems and development* (Opportunités dans les zones arides : un nouveau paradigme pour les populations, les écosystèmes et le développement), qui souligne les étapes clés nécessaires au niveau national et international, et comprend la contribution de la zone méditerranéenne. L'UICN veut détourner l'orientation du débat de la désertification et de la dégradation des terres pour se concentrer sur la maximisation des opportunités qui existent pour le développement durable des terres arides, et l'autonomisation ainsi que la formation des populations locales. En effet, une gestion adaptée des zones arides doit commencer par le renforcement des capacités des personnes qui dépendent de la biodiversité de ces terres pour s'adapter aux conditions changeantes. Les gouvernements doivent reconnaître et accorder davantage de valeur aux services écosystémiques des terres arides, à la fois pour la survie des populations locales et pour les économies nationales.

Cette nouvelle approche favorise une meilleure image des zones arides, perçues de manière plus constructive, non pas comme des déserts improductifs mais comme des écosystèmes économiquement rentables au niveau local et en termes de conservation de la biodiversité, ayant besoin de meilleurs outils législatifs. Ces zones ne conduisent pas toujours à une désertification irréversible, puisque ce sont des lieux résilients qui aident à faire face aux effets du changement climatique.

L'UICN-Med a développé un projet destiné à l'amélioration des structures de gouvernance, en associant des réformes juridiques et institutionnelles, des stratégies de développement économique et social, des collaborations internationales, de la formation et une durabilité économique dans le nord de l'Afrique. La gestion durable des écosystèmes dans cette région est encouragée en se fondant, d'une part, sur les secteurs économiques innovants comme le tourisme écologique ou sur de nouvelles opportunités de marché pour les produits agroforestiers et artisanaux et, d'autre part, sur la valorisation, la diversification et l'innovation des pratiques traditionnelles et des connaissances techniques ancestrales pour une gestion et une utilisation multiples des ressources naturelles. Diverses actions visant à soutenir la récupération et la diffusion de ces pratiques de manière durable, grâce à des projets pilotes font également partie de cette initiative, avec le soutien de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.

▼ © Pedro Regato



“ Les terres arides sont des lieux productifs et résistants qui fournissent de l'eau, de la nourriture, du fourrage pour les animaux, du bois de chauffage, des abris, des plantes médicinales et des matières premières à forte valeur économique ”

GARANTIR L'ÉNERGIE NATURELLE DU FUTUR



▲ © Chadi Abi Faraj

Mettre en œuvre des systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces

Le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN a collaboré au programme mondial « Secteur privé et biodiversité » de l'UICN pour étudier les possibilités de collaboration avec des entreprises de la région. Pour cela, un atelier de formation a été organisé à Malaga au premier semestre avec les responsables du programme méditerranéen et du siège en Suisse, afin de revoir les directives en matière de collaboration avec ce secteur du point de vue de l'UICN.



En outre, les possibilités de collaboration ont été étudiées dans le cadre du projet Desertec, dont l'objectif est le développement de l'énergie solaire en Afrique du Nord. L'impact sur les communautés locales et la biodiversité, comme la garantie de l'accès à l'énergie pour les populations affectées, a fait l'objet d'un débat dans le cadre de ce projet qui aura un impact important pour la région.

De même, dans le secteur du tourisme, nous avons travaillé pour aider à élaborer et à diffuser les guides destinés à la chaîne d'hôtels Accor en Afrique du Nord : *Biodiversité : mon hôtel agit*.

“ La majorité des produits ou services comme l'énergie, n'intègrent pas la réelle valeur des écosystèmes ni le coût de leur dégradation dans le prix final.

Les systèmes de mesures incitatives sous forme de quotas, de crédits, d'impôts, etc. peuvent servir d'outil de gestion ”

◀ © Pedro Regato

GESTION DES ÉCOSYSTÈMES POUR LE BIEN-ÊTRE HUMAIN



© Marina Gomei ▲

Amélioration des moyens de subsistance, réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, et renforcement de la sécurité environnementale et humaine grâce à une gestion durable des écosystèmes

Vivre dans, de et avec la nature

L'UICN-Med a travaillé sur un projet en faveur de la sécurité et des moyens d'existence durables grâce à l'amélioration des systèmes de gouvernance et à la gestion durable des ressources agroforestières dans les zones prioritaires d'Afrique du Nord, avec le soutien de la Coopération espagnole.

Au cours de l'année 2009 des travaux importants ont été réalisés sur la législation et les catégories de gestion des aires protégées en Tunisie, et ont abouti à l'élaboration d'une nouvelle loi au niveau national concernant les aires marines, qui aide à compenser quelques-unes des carences identifiées lors du projet.

Dans ce même pays, la participation des femmes a été encouragée avec le développement de perspectives d'emplois durables au niveau local, grâce à l'Alliance Femme et Environnement (AFE) relevant de l'Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT), pour la mise en œuvre d'un projet pilote sur la gestion durable des champs d'alfa dans le Parc National de Zaghuan et le Parc National du Chaambi près de Kasserine. Des protocoles de collaboration sont en train d'être décidés et mis en œuvre avec les administrations publiques comme l'Office National du Tourisme, la Direction

Générale des Forêts, et l'Administration du Développement Rural (RDA), et avec des municipalités et organisations locales.

En Algérie, nous gérons un projet similaire, par l'intermédiaire du Mouvement Écologique Algérien (MEA), ainsi qu'une autre initiative visant à accroître la résilience sociale et écologique par l'ensemble paysager des steppes et forêts d'El Bayadh, avec des visites sur le terrain en vue de créer des accords de collaboration avec les organisations locales et les administrateurs correspondants, et la participation de la Direction Générale des Forêts (DGF) et du ministère de l'Environnement algériens. El Bayadh fait partie de l'initiative régionale de l'UICN-Med, intitulée « Mosaïques méditerranéennes », qui englobe 5 ensembles paysagers forestiers à forte valeur culturelle et écologique.

Par l'intermédiaire de la Direction Générale des Forêts, l'Algérie a demandé à l'UICN-Med et au MEA de participer aux activités de gestion et d'exploitation de l'alfa dans la région de Tebessa, frontalière avec la Tunisie, pour identifier des solutions efficaces aux problèmes sociaux et écologiques découlant de l'exportation d'alfa algérienne vers l'usine de pâte à papier de Kasserine en Tunisie.

L'UICN-Med collabore également avec le ministère de l'Environnement algérien pour

faciliter la planification et la gestion de deux aires protégées : l'aire de Lagarmi dans la région d'El Bayadh, et l'aire de Tinerkouk dans la région désertique de Timimoun du Grand Erg Occidental. Pour cela, des thèmes comme la gestion durable des oasis ont été abordés, y compris les aspects relatifs à la gouvernance, la gestion efficace de l'eau, l'amélioration de la production et des marchés de produits naturels, et l'accroissement du potentiel touristique. Elle travaille également sur la question de la récupération et de la bonne gestion des écosystèmes arides, et de la conservation et de l'introduction d'espèces menacées, avec pour objectif de promouvoir la coopération entre les experts du ministère de l'Environnement, et du Milieu rural et marin espagnol (MARM) et les centres de recherche espagnols disposant d'une grande expérience dans ces domaines.

Apprendre à mieux résister aux incendies

Le Liban est connu dans le monde entier pour ses singulières forêts de *Cedrus libani*, qui font l'objet depuis des millénaires d'efforts

constants pour contrôler leur exploitation et le commerce de leurs précieuses ressources en bois.

Une nouvelle stratégie nationale développée avec le soutien de l'UICN-Med et approuvée le 15 mai par le Conseil des ministres du Liban, intègre le besoin d'adaptation au changement climatique pour réduire le risque d'incendies dommageables et augmenter la résilience sociale et écologique face aux effets du changement climatique mondial.

Jusqu'en juin 2006, les forêts libanaises et autres zones forestières représentaient environ 13,5 % du territoire libanais. Au cours des dernières années, le changement climatique a exacerbé l'impact des nombreux incendies d'origine anthropique, qui chaque année ont des effets catastrophiques sur l'environnement, la population rurale et l'économie du pays. Dans le but de répondre à cette situation alarmante, le gouvernement libanais a établi un comité national pour revoir et adapter la Stratégie nationale de lutte contre les Incendies Forestiers afin de la rendre plus efficace dans le contexte actuel de changement climatique.



Le projet de l'UICN-Med a fourni l'expérience technique et les moyens nécessaires au développement d'une nouvelle stratégie contre les incendies forestiers. La Stratégie nationale relative aux incendies forestiers a été officiellement approuvée en 2009 et les actions seront validées consensuellement entre tous les publics cibles, concernés par leur mise en œuvre. Le lancement de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les incendies forestiers facilitera la prévention des incendies dévastateurs et la réduction du risque dans et autour des aires clés pour la biodiversité, comme les Réserves de Biosphère du Chouf (Arz El Shouf) et de Jabal Moussa.

L'UICN-Med est représentée au sein du comité national établi par le Premier ministre pour le développement et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, et elle contribue actuellement au lancement d'actions spécifiques répondant à différents aspects de la stratégie nationale, principalement des mesures de réduction et de prévention du risque d'incendies. Concrètement, le Liban fait partie de l'initiative « Mosaïques méditerranéennes », qui soutient les mesures visant à accroître la résilience écologique, sociale et culturelle face



▲ © Marco Pagliani

au risque d'incendies, grâce à la planification et l'identification d'utilisations territoriales résilientes, et l'augmentation de la résilience des écosystèmes par des mesures de gestion, de conservation et de restauration.

De même, en collaboration avec des membres et collaborateurs au Liban, en Espagne, en Tunisie, en Grèce, en Italie et au Portugal, l'UICN-Med a participé à l'élaboration d'une proposition de projet régional présentée à la Commission européenne pour démarrer sa mise en œuvre.

Dans le cadre du plan de restauration écologique pour augmenter la résilience des écosystèmes forestiers face au changement climatique, l'UICN-Med est en train de réunir des ministres, des ONG, des agences de coopération, la FAO et l'Union européenne, pour promouvoir le développement d'une vision nationale sur la restauration des paysages forestiers grâce à l'organisation d'un séminaire national au premier semestre 2010, et en fournissant une expérience concrète de restauration écologique ayant des bienfaits sociaux dans une zone pilote forestière située en montagne. Celle-ci présente une grande valeur pour la conservation et intéresse les communautés locales, les ONG et les gestionnaires de la région du Chouf. Dans ce contexte, une unité pilote a été mise en place pour la production de plantes autochtones dans la pépinière de Ramlieh de l'AFDC, membre de l'UICN, prévoyant la production de 36 espèces autochtones d'arbres et arbustes, la collecte de graines et de boutures de 15 espèces, et le démarrage d'activités de production dans la pépinière ainsi que des activités liées à la production de compost en utilisant les résidus forestiers et agricoles.

◀ © Pedro Regato



PARVENIR À UNE ÉCONOMIE MONDIALE VERTE



© Aymeric Eeckman ▲

Intégration des valeurs de conservation des écosystèmes dans les politiques économiques, la finance et les marchés

Collaboration avec Holcim pour la protection de l'environnement

L'UICN-Med et Holcim Espagne ont signé un accord de coopération en mars 2009 pour mettre au point une série d'activités communes visant à intégrer les travaux de conservation et de restauration des écosystèmes dans les activités de Holcim en Espagne.

Cet accord de collaboration, en vigueur pendant 6 mois (d'avril à septembre 2009), a témoigné de l'engagement de l'UICN-Med d'évaluer les mesures de restauration de la gravière d'El Puente près d'Aranjuez, et de conseiller Holcim sur l'intégration adéquate des aspects écologiques et sociaux dans le processus de restauration de la carrière de Torredonjimeno située à Jamilena, dans la province de Jaén.

Pour pouvoir mener à bien ce plan, des membres du personnel de l'UICN-Med ainsi que des experts partenaires ont visité la carrière de Jamilena pour rencontrer les techniciens de Holcim, et prendre connaissance sur le terrain des projets et actions déjà menées. Par la suite, les experts en restauration d'exploitations minières en relation avec l'UICN-Med ont proposé une série de recommandations pour la bonne intégration des aspects écologiques afin de guider les actions de Holcim dans cette carrière.

La finalité de toutes ces activités est de garantir que toutes les parties impliquées dans la restauration de cette carrière connaissent le processus de bout en bout et qu'elles y

participent afin d'apporter leurs idées. D'autre part, l'accord entre Holcim et l'UICN-Med comporte également la contribution de cette dernière à l'édition d'un ouvrage sur la gravière d'El Puente, à Seseña (Tolède), analysant le travail de rétablissement du milieu naturel et la manière dont la restauration adéquate des exploitations minières peut contribuer à la biodiversité.

Les producteurs aquacoles poursuivent leur collaboration avec l'UICN

Grâce au soutien financier du ministère de l'Environnement et du Milieu rural et marin espagnol (MARM), l'UICN-Med publie une série de Guides pour le développement durable de l'aquaculture méditerranéenne. Cette série représente le résultat de débats constructifs entre représentants de l'industrie méditerranéenne, les organisations de conservation et les scientifiques.

Les deux nouveaux guides pour le développement durable de l'aquaculture méditerranéenne sont une continuité de la collaboration avec l'industrie aquacole, par l'intermédiaire de la Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEPA). Le second volume de ces guides, traitant de la sélection et de la gestion des sites d'aquaculture, aborde les aspects liés à l'utilisation du territoire et la gestion administrative dans les différents pays pour l'établissement de fermes aquacoles.

Bien que l'aquaculture soit un type d'activité offrant des solutions face à la crise actuelle des

stocks de poissons en Méditerranée, elle est à son tour en concurrence avec d'autres activités présentes sur le même territoire, surtout pour l'établissement de fermes aquacoles dans les zones côtières. Le cas de l'Andalousie, qui utilise des Systèmes d'information géographique pour identifier et gérer ces sites, est un exemple illustrant les avantages que présente l'utilisation des nouvelles technologies pour gérer et obtenir une vision commune de l'utilisation du territoire et des différents facteurs pouvant affecter des zones déterminées.

L'utilisation partagée du domaine public et les politiques de conservation pour la mer Méditerranée réduisent la disponibilité des sites d'aquaculture. Néanmoins, la demande pour les produits aquacoles est en augmentation, en grande partie en raison de la capacité de l'industrie aquacole en Méditerranée à fournir un approvisionnement constant en produits de qualité à des prix stables. Pour garantir le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée, il est nécessaire de déployer des efforts encore plus importants. Dans ce but, la sélection et la gestion des sites sont des processus importants qu'il convient de mettre en œuvre de manière durable. La plupart des problèmes proviennent d'une mauvaise compréhension des éléments

essentiels devant être pris en compte dans les processus de sélection et de gestion des sites. De mauvaises décisions basées sur des informations incomplètes peuvent compromettre le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée. Ce guide vise à fournir au lecteur un ensemble complet de paramètres et d'idées à prendre en compte et à mettre en pratique pour la sélection et la gestion des sites d'aquaculture. Bien que tous les aspects n'aient peut-être pas été traités, les experts se sont concentrés sur les aspects les plus adaptés et pertinents pour le développement durable de l'aquaculture.

Le volume 3, guide sur les pratiques de gestion responsables et les mesures de certification liées à l'aquaculture, aborde d'autre part des thèmes relatifs au rôle du consommateur lors de l'établissement de marchés pour l'aquaculture ou les codes de conduite des producteurs aquacoles. Il existe différents systèmes de certification des produits aquacoles, et ce guide encourage les producteurs, les distributeurs et les citoyens à intégrer l'environnement et la conservation de la biodiversité en tant que facteurs fondamentaux du processus de commercialisation du poisson et des fruits de mer issus de l'aquaculture. Ce guide sera disponible en trois langues début 2010.

“ L'utilisation partagée
du domaine public
et les politiques de
conservation pour
la mer Méditerranée
réduisent la
disponibilité des sites
d'aquaculture ”

© José Miguel Gutierrez ▼



PRIORITÉS MÉDITERRANÉENNES POUR L'AVENIR

Lors des votes qui se sont tenus à l'Assemblée des membres de l'UICN à l'occasion du Congrès de Barcelone, 136 résolutions et recommandations ont été approuvées, reflétant les préoccupations et priorités d'action des membres, du secrétariat et des collaborateurs de l'UICN pour les quatre années à venir.

Les paragraphes suivants présentent les principales contributions de l'UICN-Med dans ce domaine en 2009 :

Conservation et reconstitution des populations de phoques moines méditerranéennes (résolution 4.023)

Priorités
méditerranéennes
pour l'avenir

30

La nouvelle Liste rouge des mammifères de la région méditerranéenne classe l'espèce *Monachus monachus* comme étant *En danger critique d'extinction*, facilitant la planification de la conservation au niveau régional grâce à des informations sur sa distribution géographique et les principales menaces, en plus de promouvoir la création d'un réseau d'experts régionaux pour soutenir les futures initiatives.

Des discussions ont également eu lieu au Maroc avec divers groupes de la population et les autorités nationales du Parc National d'Al Hoceima, puisque cette espèce fréquentait cette zone autrefois. En Libye, ce sujet a été débattu avec les autorités nationales (EGA) qui réalisent actuellement une étude sur les grottes de la zone de Tobrouk. D'autres initiatives de conservation sont en cours de discussion avec le ministère de l'Environnement et du Milieu rural et marin, et avec le gouvernement des Îles Baléares en Espagne. De même, en Grèce, divers experts de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) sont en train de finaliser une étude au niveau national pour l'obtention de données supplémentaires sur le statut de conservation et les principales menaces.

En Turquie, la Société de recherche sous-marine du Groupe de recherche sur le phoque moine (SAD-AFAG) a continué en 2009 les activités

“ Il est nécessaire de travailler davantage en réseau : réunir les agents et les scientifiques appropriés pour définir de bonnes mesures de conservation et mobiliser les fonds afin d'agir concrètement ”



de suivi de cette espèce dans la SEPA (Zone de protection environnementale spéciale) de Foça, avec la collaboration de l'EPASA (Agence de protection environnementale pour les zones spéciales). Au niveau régional, le CAR/ASP est responsable de la mise en œuvre et du suivi du Plan d'action relatif au phoque moine.

Néanmoins, il est nécessaire de travailler davantage en réseau, de réunir les agents et les scientifiques appropriés pour définir de bonnes mesures de conservation sur la base des connaissances scientifiques, et de mobiliser les fonds facilitant la mise en œuvre d'actions concrètes.

Conservation de l'habitat du lynx ibérique (résolution 4.024)

Le *Lynx pardinus* est l'un des mammifères les plus menacés au monde, cette espèce étant classée *En danger critique d'extinction* selon la Liste rouge méditerranéenne, qui a identifié les principales menaces pour sa survie afin de soutenir les efforts de conservation au niveau local et régional en fonction des dernières données scientifiques.

L'UICN-Med apporte son soutien aux collaborateurs espagnols et portugais pour la conservation de cette espèce dans le cadre

de l'initiative Mosaïques méditerranéennes. Ce projet traite notamment de la restauration de l'habitat et de la population de lapins, son aliment principal, dans la grotte de Guadiana, qui comprend une extension de la population de la Sierra Morena jusqu'au Portugal. Ces travaux concernent les pratiques de gestion et de réduction des risques d'incendies forestiers pour l'application de mesures de conservation sur le terrain et l'échange d'expériences avec le gouvernement régional d'Andalousie (Junta de Andalucía) dans la Sierra Morena.

Organisations de pêche artisanale œuvrant pour la gestion durable de la Méditerranée (résolution 4.046)

Des relations ont été établies avec des agents clés comme le WWF et Acción Natura en Espagne et avec le projet régional ArtFiMed (Pêche artisanale en Méditerranée) de la FAO. Au Maroc, dans le cadre du projet de conservation du Parc National d'Al Hoceïma, la pêche artisanale se retrouve au cœur des préoccupations relatives à la conservation et la gestion du parc, et des réunions ont été organisées avec les ONG locales et des associations de pêcheurs pour débattre de la gestion durable de la pêche et de la délimitation des zones de pêches au



sein du parc. L'UICN-Med continue de travailler pour réunir d'autres institutions et partager expériences et exemples de bonnes pratiques.

Gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée : la Convention de Barcelone (résolution 4.064)

L'approbation du Protocole méditerranéen relatif à la Gestion intégrée des zones côtières (ICZM) en 2008 est l'une des étapes les plus importantes pour une meilleure gestion des zones littorales au niveau national et pour faire face aux nouveaux défis environnementaux du milieu côtier. Le nouveau protocole, qui représente un outil juridique unique au sein de la communauté internationale, est considéré comme le meilleur moyen de garantir un développement côtier durable, puisqu'il prévoit une manière effective de veiller à ce que les activités humaines se déroulent en tenant compte de l'équilibre à long terme entre les priorités et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Les pays méditerranéens doivent ratifier le Protocole ICZM pour permettre son application.

Le dialogue et la coordination avec les principales organisations de la région ont démarré dans le cadre du programme PEGASO de l'UE, relatif à la Gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, dont l'UICN-Med est l'un des partenaires pour la période 2010-2012.

Le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) et d'autres partenaires de l'ONU dans le cadre du projet de l'Association Stratégique pour les Grands Écosystèmes Marins, en collaboration avec la

Banque mondiale, le PNUE et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ont contacté l'UICN pour faire partie du comité de suivi concernant les aires protégées et les aspects de la gestion intégrée des zones côtières en milieu marin (planification spatiale marine). Le projet pour les Grands Écosystèmes Marins répond aux priorités identifiées par les pays de la région, dont les interventions s'illustrent dans les deux Plans d'Action Stratégiques : SAP-BIO et SAP-MED. L'objectif est de servir de catalyseur pour les réformes politiques, juridiques et institutionnelles, et de nouvelles sources de financement pour inverser la dégradation du bassin méditerranéen, ses habitats et ses ressources marines.

Amélioration de la gouvernance de la mer Méditerranée (résolution 4.066)

Le groupe international de travail sur la gouvernance de la mer Méditerranée est constitué d'une quarantaine d'experts qui se sont réunis à Nice au mois de mai et à Gland en octobre 2009. Les prochaines réunions sont prévues en janvier à Istanbul et en octobre 2010 à Naples. Cette initiative est financée par l'Accord-cadre de l'UICN avec la France, et par le CAR/ASP, l'Agence française des aires marines protégées et d'autres partenaires locaux.

“ L'objectif est de servir de catalyseur pour les réformes politiques, juridiques et institutionnelles, et de nouvelles sources de financement pour inverser la dégradation du bassin méditerranéen, ses habitats et ses ressources marines. ”





▲ © NASA World Wind - Author: Eric Gaba

Accroissement du rythme et de l'ampleur de la conservation du biome méditerranéen (résolution 4.121)

L'UICN-Med a participé à l'identification de zones clés pour la biodiversité dans la région méditerranéenne dans le cadre du projet CEPF (Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques), réalisant des analyses pour l'identification des espèces menacées parmi quelques groupes taxonomiques, comme les espèces des zones humides, en transmettant les informations disponibles au niveau des Listes rouges des espèces menacées dans la région, et en participant à l'intégration de toute la documentation disponible en version électronique et aux ateliers de discussion avec de nombreux experts et organisations régionales pour la sélection des zones les plus importantes pour la biodiversité. De même, l'UICN-Med dirige le processus d'identification des zones clés pour conserver la très grande diversité floristique et les nombreux habitats forestiers de la région. Toutefois, bien que représentant l'élément principal ayant permis de désigner la région méditerranéenne comme l'un des principaux « hotspots » à l'échelle mondiale, les informations sur le sud et l'est de la région sont insuffisantes.

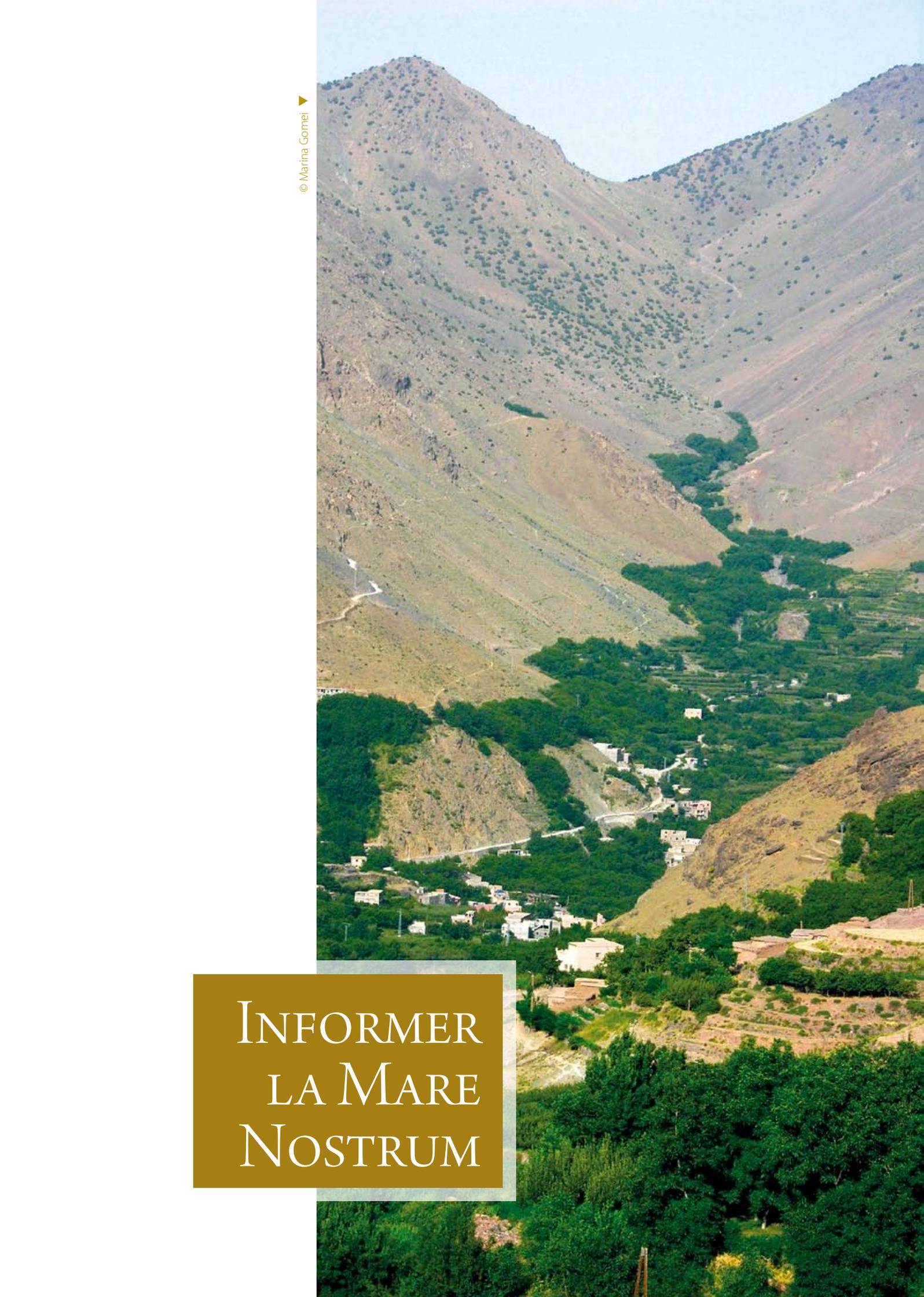
En outre, une nouvelle rubrique dédiée à la Méditerranée a été créée sur le site Web des

Listes rouges des espèces menacées de l'UICN : www.redlist.org. Dans cette rubrique figurent des données sur le statut de conservation, la répartition géographique et les mesures nécessaires à la protection des espèces évaluées, afin de faciliter l'accès aux données existantes, promouvoir le partage de connaissances entre les écosystèmes de type méditerranéen et aider les responsables politiques, les gestionnaires et les experts au niveau régional et national à obtenir une vision plus précise du statut de la biodiversité en Méditerranée.

Conservation de la péninsule ibérique occidentale (recommandation 4.131)

L'UICN-Med collabore actuellement avec le Comité espagnol de l'UICN dans le cadre du projet Life + Nature intitulé *Conservation de la biodiversité de la péninsule ibérique occidentale : la Réserve Campanarios de Azaba*. Cette réserve sera inaugurée en 2010 par la Fondation Homme et Nature dans les parcs de pâturages du Camp d'Azaba (dans la province de Salamanque) et de Malcata au Portugal, une zone frontalière de forêts méditerranéennes couverte de pâturages où la gestion intégrée active en faveur des espèces à plus grande efficacité de dispersion (oiseaux, plantes et insectes) est à l'essai. L'objectif de cette collaboration est l'échange d'expériences sur la péninsule ibérique occidentale avec les pays d'Afrique du Nord ayant des écosystèmes similaires.

© Marina Gomei ▼



INFORMER
LA MARE
NOSTRUM

RÉPANDRE LA BONNE PAROLE

Au cours de cette année, notre communication a été axée sur la diffusion d'informations illustrant l'importance de l'approche écosystémique pour la conservation de la biodiversité, la valorisation et l'appréciation des différents facteurs ayant un impact sur la nature et leur contribution à la vie, l'importance des éléments uniques et singuliers qui façonnent notre Mosaïque méditerranéenne, constituée d'animaux, de plantes, de paysages et de populations aux traditions différentes mais ayant des racines culturelles et économiques communes. Nous avons accepté le changement climatique comme étant déjà un fait réel, et nous avons essayé de démontrer que la nature nous offre des solutions plus efficaces au moment d'en atténuer les effets et pour nous adapter à un nouveau scénario en constante évolution.

Avec un agenda de priorités méditerranéennes identifiées par les membres de l'UICN lors du Congrès mondial de la nature à Barcelone, l'année 2009 a été active et clairement marquée par un programme de travail visant à renforcer la collaboration avec les différents secteurs de l'UICN, la société, et les médias. Nous avons élargi nos listes de diffusion d'informations en ajoutant de nouvelles organisations et journalistes ayant sollicité notre collaboration, et nous avons également appris que sans la coopération des scientifiques, des experts et des institutions représentant le fondement de notre travail, il serait impossible d'apporter des réponses à la soif d'informations et de précisions qui animent les médias.

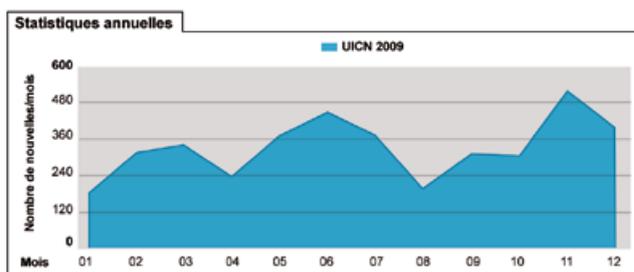
Les apparitions des membres et du personnel du Secrétariat de l'UICN dans la presse écrite ont été nombreuses, tout comme leurs interventions à la radio, surtout en Espagne. Le changement climatique et les émissions de carbone liées au secteur de l'industrie

et de l'énergie ont été au cœur du débat environnemental, principalement dans le cadre du Sommet de Copenhague sur le changement climatique et compte tenu des fortes attentes du secteur de la conservation. Toutefois, la biodiversité et les menaces auxquelles les espèces méditerranéennes sont confrontées sont restées le point de mire de la planification des activités de l'UICN à Malaga.

Au Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN, nous avons également profité de cette année pour développer de nouveaux outils pour canaliser les informations et les actualités à travers un système de création et d'envoi de bulletins électroniques, opérationnel depuis le dernier trimestre de l'année. Ce nouvel outil, conforme à la structure de gestion du contenu du nouveau site Web intégré au site international de l'UICN, permet de diffuser des informations en trois langues de manière plus conviviale et selon un format agréable et simple d'utilisation. Notre objectif est que, pendant l'Année Internationale de la Biodiversité, chaque catégorie de programme utilise ce nouveau système pour multiplier le nombre d'informations diffusées dans le domaine de la conservation en Méditerranée, toucher des publics plus divers et informer les experts, collaborateurs et associés de l'UICN quant au développement de nos projets et initiatives.

Le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN a également poursuivi ses efforts pour rendre la majorité des informations disponibles dans les trois langues officielles de l'UICN, et cette année, nous avons réussi à mettre en ligne la version espagnole du nouveau portail CMS - Système de gestion de contenu de l'UICN.

Fin 2009, nous nous sommes consacrés à la planification d'une nouvelle stratégie de communication pour célébrer la Vie méditerranéenne dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité, pour soutenir les efforts visant à faire comprendre que la nature est non seulement un cadeau mais aussi un besoin capital et qu'il est nécessaire de la préserver pour protéger la vie.



PUBLICATIONS ET RESSOURCES

L'UICN sur Internet

Nos publications et rapports peuvent être téléchargés en version électronique à partir de notre site Web : www.iucn.org/mediterranean.

Tous les membres et collaborateurs de l'UICN-Med reçoivent nos publications gracieusement. Veuillez visiter www.uicnmed.org pour toute documentation antérieure à 2008.

Si vous désirez être tenu au courant de nos activités, vous pouvez vous inscrire sur notre site Web à *Flashnews Méditerranée*, notre bulletin d'information électronique disponible en trois langues. La rubrique « Méditerranée » de notre site Web est actuellement disponible en anglais et en espagnol.

Les autres nouveautés de l'année comprennent :



La Méditerranée sur le site Web des Listes rouges de l'UICN : <http://www.redlist.org/initiatives/mediterranean>



Le projet MedRAS consacré à l'identification des espèces et habitats représentatifs prioritaires en mer Méditerranée afin de les conserver : <http://www.uicnmed.org/medras>

Publications et
ressources

36

Rapports



Réflexions méditerranéennes 2008

Rapport sur les résultats du travail mené par le Centre de coopération pour la Méditerranée à Malaga en 2008, année du Congrès mondial de la nature à Barcelone.

Disponible en anglais, français et espagnol

Calendrier 2010

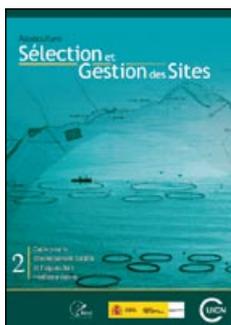


Année Internationale de la Biodiversité

Afin de célébrer la biodiversité méditerranéenne en 2010, l'UICN-Med a créé un calendrier de bureau pour nous rappeler toute la richesse et le patrimoine naturel, social et culturel de ce haut lieu de la biodiversité.

Version unique en trois langues

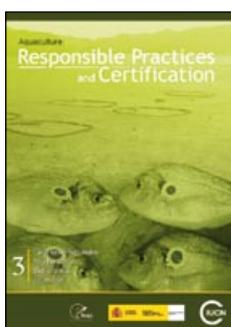
Livres



Guide pour le développement durable de l'aquaculture méditerranéenne (volume 2) - Sélection et Gestion des Sites

La majorité des problèmes qu'affronte l'aquaculture dans son développement est due à la prise de mauvaises décisions durant le processus de sélection et de gestion des sites d'aquaculture en raison du manque d'informations. Ce nouveau guide est articulé autour de trois grandes parties : concepts à appliquer en pratique, comme l'importance des connaissances ou l'approche participative ; les cadres juridiques, sectoriels et organisationnels ; les méthodes et outils comme les systèmes d'information géographique (SIG) ou l'approche écosystémique.

Disponible en anglais, français et espagnol



Guide pour le développement durable de l'aquaculture méditerranéenne (volume 3) - Aquaculture Responsable et Certification

Le troisième guide développe les thèmes suivants : codes de conduites et meilleures pratiques ; fondements pour les procédés de certification ; classification des procédés de certification ; certification pour la durabilité. Même s'il semble difficile de certifier les trois piliers de la durabilité (à savoir environnemental, social et économique), ce guide fournit des considérations et idées préliminaires pour aborder la certification pour la durabilité.

Disponible en anglais. Versions française et espagnole en 2010



Statut de conservation et répartition géographique des libellules du Bassin méditerranéen

Ce rapport met en évidence les principales zones de diversité, les zones d'endémisme les plus importantes et les zones abritant la plus grande concentration de libellules menacées au sein de la région méditerranéenne. Dès lors, cinq zones présentant un statut de conservation préoccupant ont été identifiées : le Maghreb, le Levant, la Crète, le sud des Balkans et la Méditerranée occidentale.

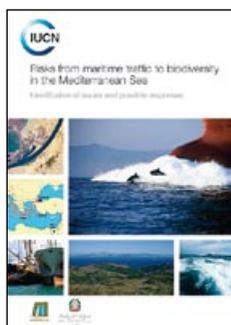
Disponible en anglais. Français et espagnol en version électronique



Statut de conservation et répartition géographique des mammifères méditerranéens

Toutes les espèces de mammifères terrestres indigènes à la région méditerranéenne ou naturalisées avant 1500 ap. J.-C. sont incluses dans ce rapport. Une espèce marine et côtière, le phoque moine méditerranéen *Monachus monachus*, a également été prise en compte. Les cétacés méditerranéens (dauphins et baleines) sont étudiés dans un ouvrage indépendant.

Disponible en anglais. Français et espagnol en version électronique



Les risques du trafic maritime pour la biodiversité en mer Méditerranée – Identification des facteurs et des réponses possibles

La Méditerranée est une mer fermée particulièrement sensible à l'impact des navires à cause du grand nombre de routes maritimes qui la traversent, de la longue histoire de son utilisation, de la vulnérabilité de ses habitats de faible profondeur et de la fragilité des écosystèmes de ses fonds marins. Ce rapport décrit les effets potentiels du trafic maritime en Méditerranée et préconise des mesures pour leur gestion et leur mitigation.

Disponible en anglais



Statut des Aires Marines Protégées en Mer Méditerranée

Cette étude sur le statut des Aires Marines Protégées en Méditerranée est le résultat d'une initiative conjointe entre l'IUCN, le WWF et MedPan (le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée), avec la participation du CAR/ASP et d'une centaine d'agences administratrices et gestionnaires d'AMP.

Disponible en anglais et français

Publications et ressources

38



Catégories et Critères de l'IUCN pour la Liste Rouge, version 3.1 - version arabe

Il existe neuf catégories dans le système de l'IUCN pour la Liste Rouge, allant des espèces qui ne sont pas menacées (*Préoccupation mineure*) aux espèces déjà éteintes (*Éteint*). Cette nouvelle version a pour but de promouvoir la création de listes rouges dans les pays de langue arabe, tant au niveau national que régional.

Disponible en anglais, français, espagnol et arabe

ALLOCATION DE FONDS

En 2009, le bureau Méditerranéen a géré un budget de plus de 2,2 millions d'euros destiné aux points suivants :

- Adaptation au changement climatique pour la conservation et la gestion des forêts méditerranéennes
- Soutien à l'Égypte pour la création d'aires marines protégées
- Soutien à l'organisation et participation au Congrès mondial de la nature
- Soutien à la sécurité et aux moyens de subsistance durables par le développement de systèmes de gouvernance et la gestion durable de ressources agroforestières dans des zones prioritaires d'Afrique du Nord
- Renforcement de la sensibilisation aux thématiques de genre et au développement d'une approche équitable dans la conservation de la nature et l'usage durable des ressources en confiant des responsabilités aux femmes
- Formation pour la mise sur pied d'un réseau représentatif des aires marines protégées de la Méditerranée, en particulier au Liban
- Conservation de la biodiversité et de l'exploitation durable des ressources marines et d'eau douce dans des zones hautement prioritaires en Méditerranée
- Conservation et développement durable de la mer d'Alboran
- Développement du Programme pour l'Afrique du Nord
- Mise en place de l'initiative Mosaïques Méditerranéennes pour améliorer et restaurer la résilience écologique, sociale et culturelle de zones rurales et naturelles dans cinq pays de la Méditerranée
- Évaluation de la biodiversité méditerranéenne : poissons marins, mammifères et espèces d'eau douce
- Formationsurdespolitiquesdechangement climatique pour l'Afrique du Nord
- Encouragement au dialogue avec le secteur privé pour l'intégration de la biodiversité à ses activités
- Encouragement à la coopération pour le développement de jardins botaniques en Méditerranée
- Formation d'experts régionaux et de gestionnaires en méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de la biodiversité
- Gestion intégrale et formation au contrôle des incendies forestiers au Liban et à la restauration postincendie dans des zones pilotes
- Guides pour le développement durable de l'aquaculture méditerranéenne : sélection et gestion des emplacements, et certification d'origine et pratiques responsables
- Identification des aires et espèces représentatives prioritaires pour leur conservation en Méditerranée : projet MedRAS
- Intégration de données sur les espèces méditerranéennes lors de l'identification de zones prioritaires pour leur conservation (CEPF)
- Inclusion de nouvelles technologies de l'information et de la communication (SIG, SGC, TRADOS, bases de données)
- Amélioration de la gouvernance en haute mer en Méditerranée
- Amélioration de la gestion du Parc National d'Al Hoceïma au Maroc
- Détermination de priorités de conservation pour les poissons marins
- Risques du trafic maritime pour la biodiversité en Méditerranée

L'ÉQUIPE DE MALAGA

Les personnes suivantes ont travaillé au sein de l'UICN-Med au cours de l'année 2009



Margarita ASTRALAGA
Directrice



Rami ABU SALMAN
Chef de Programme



Andrés ALCANTARA
Responsable des relations
institutionnelles en Espagne
andres.alcantara@iucn.org



Pedro REGATO
Responsable de Programme - gestion
d'écosystèmes et développement



Annabelle CUTTELOD
Coordinatrice Liste rouge
(jusqu'au 31 août 2009)



Dania ABDUL MALAK
Assistante du Programme méditerranéen
des espèces



Nieves GARCÍA
Assistante du Programme méditerranéen
des espèces



Alain JEUDY DE GRISSAC
Responsable de Programme -
Conservation du milieu marin
alain.jeudy@iucn.org



Marina GOMEI
Responsable de projet, biodiversité
marine et science de la conservation
(jusqu'au 7 février 2009)



María del Mar OTERO
Assistante du Programme marin
maria.delmar.otero@iucn.org



François SIMARD
Conseiller pêche et affaires maritimes
(basé en Suisse depuis mars 2009)
francois.simard@iucn.org



Sarah GOTHEIL
Assistante aquaculture et pêche
(transférée depuis le siège en Suisse
(jusqu'au 30 mars 2009)



Sandra SIMOES
Assistante aquaculture
(jusqu'au 31 décembre 2009)



Aymeric EECKMAN
Responsable de Programme - secteur
privé et développement durable
(jusqu'au 30 juin 2009)



Mohamed KARMASS
Responsable administration et finances
mohamed.karmass@iucn.org



Andrea MARSHALL
Assistante finances
andrea.marshall@iucn.org



Miriam PUGA
Assistante finances et administration
miriam.puga@iucn.org



Arantxa CENDOYA
Assistante de direction et membres
arantxa.cendoya@iucn.org



Sonsoles SAN ROMAN
Responsable de communication
sonsoles.sanroman@iucn.org



Chadi ABI FARAJ
Publications et multimédia
chadi.abi@iucn.org

L'équipe de
Malaga

40

En dehors des locaux de Malaga et basés à
Cambridge, Royaume-Uni

- **Melanie Bilz**, pour l'évaluation des plantes méditerranéennes
- **Helen Temple**, pour l'évaluation des mammifères

Nous avons en outre reçu le concours des personnes suivantes

- **Tania Calleja**, au service Communication en remplacement pour congé maternité
- **Silvia Casellas**, au service Communication en remplacement pour congé maternité
- **Hannah Elliot** en tant que traductrice stagiaire
- **Stacey Dean** en tant que traductrice stagiaire





La biodiversité c'est la vie

La Biodiversité Méditerranéenne,
Notre Vie



**UNION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE**

Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN
Parque Tecnológico de Andalucía
C. / Marie Curie, 22
29590 - Málaga (Espagne)
Tel + 34 - 952 02 84 30
Fax + 34 - 952 02 81 45
uicnmed@iucn.org
www.iucn.org/mediterranean

Les activités du Centre de coopération pour la Méditerranée
de l'UICN sont financées principalement par :

